



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 205/2026

A L'ETABLISSEMENT MTD TRADING.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 005/F/CAB/PROGCU/M-ND/NKL/mnh/04/2026, conclu avec la Province de Mai-Ndombe, pour un montant total hors taxe dollars américains trois millions cent douze mille six cent et trois, trente-cinq centimes (USD 3 112 603,35) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains vingt et un mille sept cent quatre-vingt-huit, vingt-deux centimes (USD 21 788,22), pour servir et valoir ce que de droit.

Directeur Administratif et Financier

Fait à Kinshasa, le 20/07/2026



Sceau de l'Etablissement

Didier DJIMI NGALO

Directeur Général Adjoint

0000205